



Membre de l'Académie suisse  
des sciences humaines et sociales  
www.assh.ch

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AOÛT 2020

Date: 27 août 2020, 17h  
Lieu: Office fédéral de la justice, salle 53, Bundesrain 20, Berne  
Personnes présentes: Martin Wyss, président  
Anne Benoit, Catherine Kropf, Christoph Auer, Dieter Biedermann, Giampiero Gianella, August Mächler, Luzius Mader, Roger Nobs, Hans Georg Nussbaum, Thomas Sägesser, Hansjörg Seiler, Felix Uhlmann, Bernhard Waldmann  
Personnes excusées: Muriel Barrelet, Christina Leutwyler, Carlo Conti, Andrea Caroni, Lukas Deppeler, Alexandre Flückiger, Fritz Ruch, Gerold Steinmann, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Lucerne, de Zoug et de Zurich  
Procès-verbal: Gérard Caussignac

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2019
2. Rapport du comité sur les activités de la Société durant l'année 2019
3. Changements au comité: élection d'un nouveau président et de nouveaux membres
4. Election de l'organe de révision
5. Approbation des comptes 2019
6. Fixation des cotisations pour 2021
7. Activités de la société
  - 7.1 LeGes
  - 7.2 Formation en légistique
  - 7.3 Collaboration avec l'ASSH
8. Divers

\*\*\*\*\*

M. Wyss ouvre la séance en saluant les personnes présentes et en rappelant les circonstances particulières de cette année qui ont conduit à l'annulation de la Journée scientifique. Il les remercie d'être venues et constate malgré cela (ou est-ce à cause de cela?) une participation réjouissante à l'assemblée générale. Plusieurs personnes se sont excusées dont M. Carlo Conti, candidat à la présidence; il n'a pas été possible à M. Conti de venir ce soir en raison d'un autre engagement professionnel pris de longue date.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2019**

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapport du comité sur les activités de la Société durant l'année 2019

M. Wyss présente brièvement les activités du comité en 2019 (cf. rapport en annexe):

- Le comité ne s'est réuni qu'une fois durant l'exercice, en octobre 2019. La séance planifiée en avril de cette année a dû être annulée à cause du coronavirus. Le comité a réfléchi à un déplacement de la Journée scientifique en automne, mais n'a pas poursuivi dans cette voie, car il fallait s'attendre à ce que de nombreuses autres manifestations de ce genre soient aussi reportées en seconde moitié d'année. Les travaux de préparation ont été suspendus, ils seront repris cet automne.
- Le comité s'est occupé en premier lieu de trouver de nouvelles personnes pour remplacer celles qui avaient annoncé leur démission. Une commission de sélection, composée de MM. Auer, Flückiger, Sägesser et Wyss, s'est mise à la recherche d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente ainsi que de plusieurs autres personnes. C'est par voie de circulation que le comité a décidé de proposer à l'assemblée les personnes qui se présentent à l'élection aujourd'hui.
- L'accord passé par la SSL avec la SEVAL et l'OFJ concernant le secrétariat et l'édition de LeGes reste valable. Les processus de travail sont fixés et seront mis au point avec le nouveau président. L'encaissement des cotisations est aussi déterminé. Les membres qui, après rappel, n'ont pas payé leur cotisation deux années de suite sont biffés de la liste des membres.
- Les séminaires de formation continuent d'être organisés dans la mesure où cela est possible en raison de la pandémie; des reports sont nécessaires.
- La publication de LeGes en ligne et gratuite (Open Access Gold) avec la collaboration de Weblaw fonctionne bien. Le hasard veut que la deuxième édition de cette année ait été publiée aujourd'hui.
- La collaboration avec l'ASSH est très bonne. Elle offre un soutien indispensable à la SSL, en particulier pour la publication de LeGes, qu'elle subventionne chaque année substantiellement. Les contacts et les discussions menées au sein de l'ASSH avec d'autres sociétés membres sont très utiles; on constate notamment que la publication des revues constitue une préoccupation pour toutes ces sociétés.
- Il n'y a pas eu d'échanges à relever au chapitre des relations internationales.

Le rapport du président ne donne lieu à aucune question ni aucune discussion.

## 3. Changements au comité: élection d'un nouveau président et de nouveaux membres

La commission de sélection avait approché M. Reto Feller qui s'était déclaré intéressé à entrer au comité et à reprendre la fonction de trésorier. Malheureusement, M. Feller a mis fin à ses jours peu après sa cooptation par le comité. M. Wyss demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

### *Démissions*

M. Wyss rappelle que MM. Mader et Biedermann ainsi que M<sup>me</sup> Buol se retirent du comité. La situation sanitaire ne permet malheureusement pas de prendre congé de ces personnes dans les formes pour le moment, mais cela sera rattrapé plus tard. M. Wyss tient cependant à remercier très chaleureusement MM. Mader et Biedermann pour leur engagement en faveur de la SSL. M. Biedermann s'est déclaré disposé à assumer sa fonction à titre intérimaire jusqu'à ce que la personne qui lui succédera ait été nommée. M. Wyss a déjà pris congé de M<sup>me</sup> Buol personnellement.

## *Elections*

Dans le choix de ses candidats et candidates, la commission de sélection a veillé à conserver au sein du comité une représentation adéquate des acteurs de la législation, des universités, des cantons (notamment des chanceliers), des acteurs politiques (parlementaires), des services parlementaires et des trois langues nationales. La justice y sera désormais également représentée. Dans ce contexte, c'est la représentation des différentes activités exercées par les membres du comité qui doit être assurée et qui est au premier plan, et non la représentation des institutions dans lesquelles ils sont actifs.

Election: Sur proposition du président, les nouveaux membres du comité, président excepté, sont élus en bloc par acclamation.

En ce qui concerne la candidature à la présidence, M. Wyss explique que le comité est très heureux de pouvoir proposer une personnalité expérimentée qui dispose d'un large réseau dans les milieux politiques, académiques et administratifs. Avec M. Conti, le comité peut compter sur une personne très motivée et prête à s'engager plusieurs années en faveur de la SSL. C'est à l'unanimité que le comité propose l'élection de M. Conti.

Election: M. Conti est élu par acclamation.

M. Wyss remercie l'assemblée et indique qu'il rencontrera le nouveau président la semaine prochaine pour organiser le passage de témoin.

## **4. Election de l'organe de révision**

M. Wyss rappelle que la charge de réviseur est assumée par M. Ueli Siegrist. Il le remercie pour son engagement et propose sa réélection.

Décision: l'assemblée réélit tacitement M. Sigrist à cette fonction.

## **5. Approbation des comptes 2019**

M. Biedermann présente brièvement les comptes (cf. annexe). Il indique que l'exercice 2019 se solde par un léger bénéfice. Comme chaque année, les dépenses principales concernent l'organisation de la Journée scientifique (légèrement déficitaire) et la publication de LeGes. Une subvention de 14 000 francs est allouée par l'ASSH pour la publication de LeGes auxquels s'ajoutent 8000 francs assumés à parts égales par la SEVAL et la SSL.

En ce qui concerne l'effectif des membres de la SSL, il s'élève à 147, en baisse de 10 personnes.

A la question du président, qui demande si l'annulation de la Journée scientifique de cette année fera faire une économie à la société, M. Biedermann répond par l'affirmative, mais il s'agit évidemment d'une situation spéciale.

Décision: les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à notre trésorier.

## **6. Fixation des cotisations pour 2021**

M. Wyss indique que le comité propose de maintenir inchangés les montants des cotisations (CHF 80.– pour les membres ordinaires; CHF 30.– pour les étudiants et doctorants).

Décision: la proposition est adoptée tacitement.

## **7. Activités de la société**

### **7.1 LeGes**

M. Wyss constate qu'il n'est pas toujours aisé de trouver des gens disposés à participer à la rédaction de LeGes.

M<sup>me</sup> Kropf décrit le travail au sein de la rédaction comme agréable. Il y a beaucoup d'idées, les thèmes à traiter sont nombreux. Mais il n'est pas facile de trouver des personnes prêtes à rédiger des contributions, notamment pour des numéros thématiques. La personne qui s'occupe de la publication des contributions présentées lors de la Journée scientifique et qui doit remplacer Camille Dubois n'a pas encore été trouvée.

M. Wyss encourage à publier dans LeGes. Cette revue est particulièrement adaptée aux articles de courte ou moyenne longueur, par exemple pour des comptes rendus de projets ou des reflets de la pratique. Elle est aussi à la disposition des universités.

#### 7.2 *Formation en légistique*

M. Waldmann explique que la situation sanitaire n'est pas propice aux travaux de groupes. Les organisateurs cherchent des solutions pour pouvoir assurer tout de même les séminaires.

#### 6.3 *Collaboration avec l'ASSH*

M. Wyss répète que l'ASSH est une institution propice aux échanges entre sociétés scientifiques, notamment en lien avec la publication des revues. Des contacts ont été noués notamment avec la Société suisse des juristes et la Société suisse de droit international. Pour le moment, la SEVAL n'est pas membre, mais elle réfléchit à le devenir. L'ASSH est également une partenaire de premier plan pour des projets de recherche.

## 8. Divers

M. Mader prend brièvement la parole pour remercier chaleureusement le président sortant de son engagement dans cette fonction pendant plus de dix ans. Son esprit créatif, ses idées et les changements apportés dans l'organisation ont beaucoup contribué au développement de la SSL.

M. Wyss clôt l'assemblée à 18h.

Berne, le 29 septembre 2020

(643576/GC)

Gérard Caussignac

Annexes mentionnées